

Plan de vigilance

Principes et méthodologie – Rapport 2023

Summary

I – Principes généraux du plan de vigilance	3
II – Principes concernant l’achat de minerais	3
III – Méthodologie d’identification et de traitement des risques d’achats de minerais pouvant provenir de zones à risques.....	4
A - Gouvernance	5
B – Identification et classification des risques.....	5
C – Traitement des risques	5
D – Audits.....	6
E – Rapport sur les faits marquants de l’année 2023	6

I – Principes généraux du plan de vigilance

Nexans est pleinement conscient que la sélection de fournisseurs responsables est cruciale pour conduire des activités orientées vers le développement durable. C'est pourquoi Nexans a mis en place un plan de vigilance pour ses fournisseurs, accordant une attention particulière au respect des droits humains, de l'éthique et de l'environnement.

Ce plan comprend :

- L'engagement des fournisseurs à respecter les droits humains et l'environnement, soit en signant la charte des fournisseurs de Nexans, soit en fournissant un code de conduite équivalent.
- L'évaluation RSE des fournisseurs via une plateforme externe telle qu'EcoVadis.
- L'identification de l'origine et le traitement spécifique des matières premières minérales pouvant provenir de zones de conflit ou à haut risque.

II – Principes concernant l'achat de minerais

Nexans s'engage à appliquer une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement en particulier concernant les matières premières minérales, reconnaissant en particulier l'importance de prendre en compte les risques inhérents aux zones affectées par des conflits et à haut risque. À cette fin, Nexans a développé et mis en œuvre un système de gestion de diligence raisonnable aligné sur les 5 étapes des directives de l'OCDE pour les chaînes d'approvisionnement responsables des matières premières minérales provenant de zones de conflit et à haut risque.

Ce système management inclut :

- Un système de gestion définissant les rôles et responsabilités, le rôle du comité des risques RSE achats, les processus de gestion, les politiques et méthodes d'évaluation pour inciter les fournisseurs à améliorer leurs engagements sociaux et environnementaux, et un mécanisme d'alerte au niveau du groupe.
- Un processus d'identification et d'évaluation des risques par l'identification de la mine ou de la raffinerie ou la fonderie.

- La conception et la mise en œuvre d'une stratégie pour répondre aux risques identifiés, en définissant avec le fournisseur un plan d'action correctif pour atténuer le risque ou en suspendant les relations commerciales.
- Un audit par une tierce partie indépendante visant à évaluer l'efficacité du système de management des risques d'achats dans des zones CAHRAS.
- Un rapport annuel sur les éléments essentiels relevés lors des « due diligence ».

III – Méthodologie d'identification et de traitement des risques d'achats de minerais pouvant provenir de zones à risques

Concernant les minerais tels que l'étain ou le mica, Nexans utilise les outils et bases d'information fournies par le RMI Responsible Minerals Initiative pour s'assurer que ses approvisionnements proviennent de sites audités et conformes. Un rapport concernant ces minerais a été détaillé dans l'URD 2023.

Pour l'approvisionnement en cuivre, Nexans s'approvisionne principalement en cathodes de cuivre et a intégré le cadre du label Copper Mark dans ses usines de Lens et Montréal.

Le cuivre acheté et consommé dans ces fonderies est du cuivre raffiné sous forme de cathodes, soit du cuivre recyclé de haute qualité. Aujourd'hui, toutes les cathodes de cuivre sont classées par marque, permettant aux acheteurs de connaître précisément l'origine de ces cathodes de cuivre raffiné (lieu de production de la raffinerie associée) et d'éviter de s'approvisionner autant que possible dans des zones CAHRAs ou des zones à hauts risques.

Nexans met en œuvre un système de gestion de diligence raisonnable aligné sur les 5 étapes des directives de l'OCDE pour les chaînes d'approvisionnement responsables.

A - Gouvernance

Une procédure complète de gestion des risques RSE inhérents à l'achat de minerais a été mis en place comprenant les rôles et responsabilités, le périmètre d'application, la méthodologie d'identification et d'évaluation des risques, les mesures de présentation et d'atténuation des risques, le mécanisme d'alerte.

B – Identification et classification des risques

Le principe de la politique d'achat de cuivre pour Nexans est d'identifier clairement et de suivre ses chaînes d'approvisionnement en cuivre afin de les classer comme à risque faible, moyen ou élevé, et d'apporter les diligences nécessaires pour pouvoir mettre en place des plans d'atténuation si nécessaire.

Risques faibles

Les marques de cathodes de cuivre provenant de mines et /ou raffineries étiquetées Copper Mark et/ou des marques de cathode de cuivre enregistrées LME sont considérées comme présentant un risque net faible, car l'étiquetage Copper Mark et l'enregistrement Grade A LME nécessitent l'application diligente des directives de l'OCDE.

Risques moyens

Les marques de cathodes de cuivre provenant de mines et /ou raffineries qui ne sont pas labellisées Copper Mark et/ou des cathodes de cuivre qui ne sont pas enregistrées LME mais qui ne proviennent pas de pays CAHRAs.

Risques élevés

Les marques de cathodes de cuivre provenant de mines et /ou raffineries qui ne sont pas étiquetées Copper Mark et/ou des cathodes de cuivre qui ne sont pas enregistrées LME ET qui proviennent de pays CAHRAs.

C – Traitement des risques

La liste des pays CAHRAs est régulièrement mise à jour par Nexans et se base sur le règlement UE 2017/821. Par ailleurs, Nexans a défini une liste de pays dans lesquels elle s'interdit de s'approvisionner.

En cas de risque moyen, des enquêtes sont menées pour identifier précisément l'origine du cuivre et enquêter plus en profondeur de manière à classer en risque faible ou élevé. En cas de risque élevé,

des enquêtes approfondies sont menées pour évaluer le risque, planifier un audit externe par une tierce partie si nécessaire et demander un plan d'atténuation au fournisseur ou suspendre les relations commerciales avec celui-ci.

La politique de Nexans consiste à privilégier les cathodes à faible risque, c'est-à-dire les cathodes LME, les sites fournisseurs labellisés Copper Mark, en utilisant les sources d'information suivantes :

- Site web Copper Mark : Sites participants - The Copper Mark
- Exigences d'enregistrement des marques LME : Sourcing responsable | London Metal Exchange (lme.com)
- Liste des marques approuvées : Marques approuvées | London Metal Exchange (lme.com)
- Pays/régions CAHRA basés sur le règlement UE 2017/821 : CAHRAs (cahraslist.net)

D – Audits

Les sites de Lens et Montréal ont été audités par une partie tierce indépendante dans le cadre de la mise en œuvre du label Copper Mark. Ces audits ont relevé quelques points d'amélioration qui ont donné lieu à des actions complémentaires.

E – Rapport sur les faits marquants de l'année 2023

Des diligences sont réalisées sur tous les achats de cathodes de cuivre. Plus de 95% des approvisionnements proviennent de pays ne figurant pas sur la liste CAHRAs.

En 2023, les sources utilisées dans un pays figurant sur la liste CAHRAs (<5%) ont fait l'objet de diligences approfondies et documentées.